

**Le droit d'auteur**

Tout auteur a des droits sur ce qu'il crée. Ces droits le protègent en tant qu'auteur et lui permettent d'interdire ou d'autoriser l'utilisation de son oeuvre.

Lorsque l'auteur souhaite partager ses créations, il utilise alors des symboles qui indiquent ses conditions de partage.

Symbole de "Copyright" qui précise que l'oeuvre est protégée par des droits d'auteur.

Interdiction de modifier l'oeuvre originale.

L'oeuvre réutilisée, modifiée ou revendue doit faire apparaître la paternité (le nom de l'auteur).

Toute nouvelle création issue de l'oeuvre doit être protégée et partagée selon les mêmes conditions que l'originale.

Interdiction de commercialiser l'oeuvre originale ou toutes oeuvres dérivées.



**Le droit d'auteur**

Tout auteur a des droits sur ce qu'il crée. Ces droits le protègent en tant qu'auteur et lui permettent d'interdire ou d'autoriser l'utilisation de son oeuvre.

Lorsque l'auteur souhaite partager ses créations, il utilise alors des symboles qui indiquent ses conditions de partage.



Symbole de "Copyright" qui précise que l'oeuvre est protégée par des droits d'auteur.



Interdiction de modifier l'oeuvre originale.



L'oeuvre réutilisée, modifiée ou revendue doit faire apparaître la paternité (le nom de l'auteur).



Toute nouvelle création issue de l'oeuvre doit être protégée et partagée selon les mêmes conditions que l'originale.



Interdiction de commercialiser l'oeuvre originale ou toutes oeuvres dérivées.